



Conseil économique et social

Distr. générale
29 novembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et de la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs
stratégiques et mesures à prendre dans les domaines
critiques et nouvelles mesures et initiatives**

Déclaration présentée par les Missions salésiennes, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

Notre tolérance de la violence a de quoi troubler. Verbale ou physique, exercée par des mots ou par des armes, la violence est inacceptable. Et pourtant, elle est bel et bien acceptée. Elle a obtenu droit de cité au point que, pour d'aucuns, l'idée même de renoncer à l'usage de la force est signe de faiblesse. Les violences à l'égard des femmes sont en effet pratique courante, socialement acceptée. Dans certaines sociétés, il est normal de battre son épouse ou de lui imposer des rapports sexuels. De tels comportements sont même considérés comme des preuves de virilité.

Selon certaines études, les relations intimes sont de plus en plus empreintes de violence, violence qui porte atteinte non seulement aux femmes et aux jeunes filles qui en sont victimes, mais aussi à la société à laquelle elles appartiennent. Autre conséquence troublante, et parfois funeste, de cette violence : les cas de VIH/sida chez les femmes et les filles victimes de sévices sexuels vont en se multipliant.

Ampleur du phénomène de violence contre les femmes et jeunes filles

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), 11 % à 45 % des femmes ayant connu leur premier rapport sexuel avant l'âge de 15 ans y ont été forcées. D'autres études parlent de 40 %. Les femmes elles-mêmes font état d'un taux élevé de premiers rapports forcés, allant de 8 à 30 %. Il existe une forte corrélation entre violences sexistes au sein du couple et taux d'infection par le VIH chez les adolescentes.

L'OMS définit la violence sexiste comme tout acte de violence perpétré au sein du couple qui cause ou peut causer à l'un ou l'autre des partenaires un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques. Ces actes consistent notamment dans les agressions physiques, la maltraitance psychologique, les rapports forcés et toute autre forme de contrainte et de domination. Le Rapport mondial sur la violence et la santé précise que la violence sexuelle comprend non seulement les actes, mais également les tentatives et les avances à caractère sexuel qui portent atteinte à la sexualité de la personne sous l'empire de la contrainte. La contrainte recouvre des degrés de violence fort divers. Allant de l'intimidation psychologique, du chantage et d'autres menaces telles que la violence physique, à l'incitation aux rapports en échange de biens matériels, pratique dite des « quatre C » : *cell phone* (téléphone portable), *clothes* (vêtements), *cash* (argent liquide) et *cars* (voitures). Il arrive aussi que la victime soit dans l'impossibilité de consentir au rapport. La pauvreté, le chômage, l'ascendant et la différence d'âge sont des facteurs de risques propres à favoriser les agressions et la violence sexuelle. Autant d'actes de violence qui, qu'ils soient commis ouvertement ou dans l'intimité, aggravent inévitablement l'épidémie de VIH/sida.

Violence et VIH

Dans certaines études, il y a un lien entre violence et prévalence du VIH/sida. Aux États-Unis, les adolescentes de 13 à 19 ans sont les femmes les plus touchées par le virus, représentant près de 36 % de cas nouvellement diagnostiqués. L'Afrique subsaharienne est « l'épicentre » mondial de l'épidémie. Dans la région, au moins 59 % des adultes vivant avec le VIH sont des femmes, les jeunes femmes de 15 à 24 ans représentant 76 % des jeunes atteints par le VIH/sida. Au Botswana, les adolescentes sont davantage touchées que les adolescents. Il a été démontré que

les us et coutumes qui autorisent les hommes à avoir de multiples partenaires et aux hommes plus âgés à entretenir des relations sexuelles avec des femmes et des filles bien plus jeunes qu'eux expliquent que le taux d'infection au VIH soit plus élevé chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes. Au Malawi, où 14 % de la population générale sont porteurs du VIH, les femmes présentent un taux de prévalence global élevé.

Il ressort d'une étude menée en Afrique du Sud que les femmes battues par leur mari ou leur compagnon, sont 48 % plus exposées au VIH est que celles dont les relations sont exemptes de violence et que les femmes victimes de sévices physiques ou émotionnels ont 52 % plus de chances de contracter le virus que celles qui n'ont pas subi de violences.

Certaines études ont également démontré que le viol augmente la vulnérabilité des femmes à l'infection au VIH. Les relations sexuelles forcées avec des hommes séropositifs exposent encore plus les jeunes filles, plus sujettes physiologiquement aux lésions dues au frottement sur la paroi interne du vagin, qui favorisent la transmission du virus.

Les femmes et les jeunes filles sont encore plus exposées aux violences sexuelles en période de conflit étant alors souvent la cible de viols parfois collectifs, et victimes de mariages et de grossesses forcés par les soldats ennemis. Déshumanisées et stigmatisées, les femmes deviennent alors de véritables armes de guerre. En 2004, près de la moitié des femmes de 15 à 70 ans interrogées au Libéria pendant les cinq ans de guerre civile ont déclaré avoir été agressées sexuellement par un soldat.

Les violences sexuelles et physiques viennent souvent s'ajouter à d'autres facteurs de risques de transmission du VIH, tels que la multiplicité des partenaires sexuels, un ou une partenaire principal à haut risque, la consommation excessive d'alcool ou la pauvreté. Les femmes et les jeunes filles victimes de traite puis prostituées sont exposées à un risque accru d'infection. Diagnostiquée séropositive, la femme s'expose également à la violence : révéler à son partenaire sexuel ou à sa famille que l'on est séropositive, c'est s'exposer à la violence de la part du partenaire responsable de l'infection. Souvent, les femmes séropositives souffrent bien davantage de stigmatisation et de discrimination que leurs partenaires masculins.

Si l'ONU, l'OMS et l'Institut de médecine s'accordent pour dire qu'il y a un lien entre le VIH et les violences infligées par les partenaires sexuels, on a peu fait à l'échelle mondiale pour diffuser les données afin de mettre en évidence l'apparente multiplication des risques auxquels sont exposées les adolescentes. La violence sexuelle nuit sérieusement à la santé physique et mentale des jeunes filles. On a pu observer, à la suite de violences infligées par le partenaire, des blessures physiques et cas d'infection par le VIH, ainsi que des effets psychologiques connexes (sentiment de culpabilité, angoisse, dépression, troubles post-traumatiques, troubles de la sexualité, troubles du sommeil, refus des relations, stigmatisation de la part de la famille et de la collectivité, tentatives de suicide, etc.). Il est essentiel de faire face aux besoins et aux risques sanitaires propres aux adolescentes.

Recommandations

Nous prions instamment les États Membres de prendre sans tarder les mesures suivantes :

1. Nouer des partenariats avec des institutions éducatives et sanitaires reconnues à l'échelle locale et nationale et leur donner les moyens de mener des campagnes de sensibilisation aux liens entre violence et transmission du VIH;
 2. Identifier les formes existantes et nouvelles de discrimination sociale qui sont la cause profonde des violence faites aux femmes et s'engager à opérer des changements systémiques afin de mettre un terme aux pratiques traditionnelles ou sociales délétères qui exposent les femmes à la violence;
 3. Envisager l'infection par le VIH, la violence entre partenaires intimes et les autres questions de santé primordiales pour les adolescents dans leur contexte culturel;
 4. Mettre en place des services d'aide médicale et psychologique en faveur des femmes et des jeunes filles victimes d'agressions;
 5. Veiller à sensibiliser les forces armées et à les amener à s'abstenir d'utiliser le viol comme arme de guerre, et à poursuivre les auteurs de tels crimes;
 6. Combattre la traite des êtres humains et offrir aux victimes de traite dans leur pays toute la panoplie des services dont elles ont besoin;
 7. Élever la violence physique et sexuelle au rang de problème de santé publique majeur aux fins de la prévention du VIH. Traiter également le problème sous-jacent de l'inégalité sexuelle et économique entre hommes et femmes;
 8. Encourager les grandes entreprises et le secteur privé à instituer des politiques claires de tolérance zéro de la traite d'êtres humains et des violences faites aux femmes.
-